

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION ANIMATION TERRITORIALE DU CNIG DU 08/12/2015

**Objet :** Réunion de la commission *animation territoriale* du CNIG du 08/12/2015.

### Ordre du jour :

1. Débriefing de la journée du 16/11 et notamment de la conférence avec interventions et table ronde : « Réforme territoriale, rôles respectifs des acteurs de l'information géographique et harmonisation des données ». Echanges en vue d'un avis CNIG partagé sur la répartition des rôles entre acteurs de l'information géographique en France.
2. Tour de table des IDG sur les rapprochements en cours (techniques, financiers, organisationnels, voire structurels) dans la perspective des nouvelles régions au 1er janvier 2016.
3. Elargissement de la commission animation territoriale : métropoles, agglomérations, départements... Et pistes pour une meilleure coordination entre la Commission AT du CNIG et le réseau des CRIGES d'Afigéo : meilleure circulation de l'information, actions ou axes de travail communs ou spécifiques, programmes 2016...
4. Point d'information IGN sur le recueil de besoins concernant le GEOPORTAIL4 pour lequel l'IGN va solliciter les IDG régionales, voire départementales, courant de l'année 2016.

### Documents joints :

- Présentation accessible sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=657](http://cnig.gouv.fr/?page_id=657)

**Prochaine réunion de la commission :** à déterminer.

### Liste de diffusion

Participants – Organisme	
Philippe Mussi, président de la Commission AT	Laurent Pigache (SIG-LR)
Anne Sagot-Duvauroux (PIGMA)	Lydie Vinsonneau (GéoBretagne) en Visio
Aurélien Grellier (GéoMayenne) en audio	Marc Leobet (MEDDE/CGDD/DRI/MIG)
Bérengère Mouret (CG93)	Maurice Burac (GéoMartinique)
Brigitte Baïccani (CGET)	Michel Segard (IGN-DPC)
Carole Lecomte (GéoNormandie)	Olivier Floret (GIP RECIA GéoCentre)
Cédric Duplantier (DGFIP)	Pascal Lory (IGN Appui CNIG)
Claire-Marie Cavaco (CRBN)	Pauline Dumontet (GéoBourgogne)
Christine Archias (CRIGE PACA)	Perrine Rouffiac (IGN Conseil)
Christine Artico (Région PACA)	Pierre Vergez (IGN Appui CNIG)
Daniel Belon (FNCCR)	Romain Buchaut (CRIGE PACA)
Frédéric Brönnimann (CFDT)	Vincent Deshoux (Geopal)
Ingrid Brugioni (GéoMayenne) en audio	Xavier De Neeff (Rhône-Alpes)
Joël Tignon (PPIGE)	Yves Riallant (Afigéo)

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	09/12/2015	Les participants.	Commission Animation Territoriale.
Validation	17/12/2015	P.Mussi	Président

## Compte rendu synthétique :

1. **Débriefing de la conférence du 16/11 : « Réforme territoriale, rôles respectifs des acteurs de l'information géographique et harmonisation des données ». Echanges en vue d'un avis CNIG partagé sur la répartition des rôles entre acteurs de l'information géographique en France.**

Par Romain Buchaut, voir synthèse : [http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/12/2015\\_12\\_01\\_CR\\_ConfINSPIRE2015\\_V1.pdf](http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/12/2015_12_01_CR_ConfINSPIRE2015_V1.pdf)

## Sur le texte de la loi NOTRe

Un effort d'explication est à mettre en œuvre afin que ce texte puisse être approprié :

- L'aspect coordination de l'article du texte de loi est à mettre en avant, car la nouvelle compétence régionale est bien là, et pas sur la production de données, car on pourrait se méprendre entre coordonner et produire.
- Comment se situer entre toutes les lois qui traitent des données, il est délicat de s'y retrouver et de savoir qui fait quoi.
- Des questionnements apparaissent au sujet des textes législatifs à venir (Il est rappelé qu'un colloque organisé par la FNCCR abordera la future loi Lemaire le 16 décembre).

Le besoin de synthétiser les interprétations du texte est mis en évidence. L'idée d'un avis du CNIG sur l'explication de la nouvelle compétence régionale s'impose, ce qui était d'ailleurs la conclusion de la conférence INSPIRE du 16/11 animée par Philippe Mussi. L'avis du CNIG sur le texte de la loi NOTRe aura le mérite d'apporter, non pas de la clarté, mais une vision prospective de ce texte. Une discussion sur l'organisation de l'IG, à porter au sein du CNIG, semble essentielle.

L'impact de la loi Notre, au niveau de l'échelon local, se concrétise également par une redistribution des compétences. Ce point devra faire partie de la réflexion.

**Décision : Un groupe de travail spécifique sera donc créé pour produire un avis du CNIG. Lors de la prochaine session, un mandat sera proposé et discuté.**

## Sur les usages

Il faut recentrer les échanges sur l'utilisateur et les usages de la donnée. Un appel à « bonnes histoires » est lancé, pour illustrer le futur rapportage triennal INSPIRE et pour alimenter la communication sur les bonnes pratiques en général. Les plateformes sont détentrices d'une information très importante qui n'est pas assez mise en lumière : pourquoi ces données ont-elles été créées ? Cela découle d'un besoin, un usage qui est le premier exemple à afficher.

- Au CRIGE PACA, il existe un plan d'action ainsi qu'un rapport d'activité qui permet de constater l'évolution des projets se concrétisant autour de la donnée géographique. Une sélection d'exemples d'usages ou de projets est tout à fait envisageable depuis ces documents.
- A Géo Mayenne, les utilisateurs sont interrogés sur les raisons de leurs attentes (par exemple, le RGE Alti utilisé pour analyser l'orientation des haies en fonction de la pente).
- PIGMA organise des cafés ateliers basés sur les usages dont les CR sont disponibles sur son site (<http://www.pigma.org/cafes-ateliers>).

### **Sur la rationalisation de la saisie de données**

C'est un des effets attendus de l'implémentation de la directive INSPIRE que de mettre à jour tous ces travaux similaires exécutés plusieurs fois avec de l'argent public. Des partenariats permettant de les partager ou les répartir doivent être soutenus et conclus.

- En île de France, le doublement inutile de travaux touche plusieurs secteurs : par exemple, une cartographie de la typologie des propriétaires est fabriquée à plusieurs niveaux de collectivités territoriales ou de l'Etat. D'autres domaines potentiellement collaboratifs dans la région Parisienne sont cependant en cours de négociation, comme la base de données des équipements.
- Les cartes des ZAE (Zones d'aménagement économique), ou des ERP (Etablissements recevant du public) sont souvent produites par plusieurs organismes.
- PIGMA a élaboré des fiches sur la co-construction de base de données de référence en associant l'ensemble des acteurs : lycées, pistes cyclables...

Si des données sont utiles à plusieurs politiques, qui doit les produire ? Sachant qu'il n'y aura peut-être pas un modèle unique d'organisation. Ce point se rapproche du point 1 de la réunion.

Une méthode de rationalisation existe déjà au niveau des CRIGEs qui ont commencé à créer un fichier des informations par Pôles métiers. Des projets pilotes qui permettent de mettre en œuvre des nomenclatures sont en cours. Répartir des tâches par Pôle métier, signifie aussi se donner la capacité d'appareiller ensemble les données, ce qui demande un travail technique approprié et donc des moyens.

### **Sur l'Open Data**

La sphère privée commence à s'impliquer dès lors que l'on commence à parler d'open data. Un des paradoxes de l'open data est que sa mise en place ne permet plus de tracer les usages, alors que la liste de ceux-ci est très demandée, en particulier par les financeurs. De nouvelles pistes pour identifier ces usages sont à envisager.

**2. Tour de table des IDG sur les rapprochements en cours (techniques, financiers, organisationnels, voire structurels) dans la perspective des nouvelles régions au 1er janvier 2016.**

Les plateformes régionales : GéoPal, PPIGE, SIGLR, Géo Martinique, Géo Normandie, PIGMA, Géo Bourgogne, Rhône Alpes, Géo Centre, Géo Bretagne et PACA ont présenté les évolutions en cours au sein de leurs structures respectives, ainsi que les deux plateformes départementales, Géo Mayenne et Seine St-Denis. Pour les entités régionales touchées par la réforme territoriale, la situation n'est pas stabilisée.

La Région Pays de la Loire a confié à compter du 1er décembre 2015 l'animation du programme GEOPAL au syndicat mixte GIGALIS. Ce dernier a adopté de nouveaux statuts faisant de lui un centre de concertation et de ressources en aménagement et services numériques, avec pour mission de favoriser l'accès aux services et usages numériques. La plateforme va donc poursuivre ses activités et ainsi :

- consolider l'infrastructure régionale par le renforcement de l'animation de la communauté géomatique ligérienne en concertation avec les acteurs locaux,
- développer des outils et services mutualisés pour promouvoir les usages.

A noter que le MEDDE donne des consignes à ses DREAL pour soutenir les plateformes Etat-Région, tout en conservant la possibilité qu'elles puissent assurer la continuité d'une plateforme Etat seul au cas où le financement de ces dernières serait remis en cause par les prochains exécutifs régionaux.

**3. Elargissement de la commission animation territoriale aux métropoles, agglomérations, départements... et pistes pour une meilleure coordination entre la Commission AT du CNIG et le réseau des CRIGEs d'Afigéo : meilleure circulation de l'information, actions ou axes de travail communs ou spécifiques, programmes 2016...**

La commission animation territoriale a effectivement commencé à s'ouvrir à des plateformes départementales ou à d'autres collectivités. Une meilleure coordination avec le réseau des CRIGEs de l'Afigéo est souhaitée : elle se traduira par, dans la mesure du possible, le rapprochement des calendriers, de la réunion des CRIGEs et de la commission AT. Les travaux du réseau des CRIGEs seront régulièrement présentés en commission AT sans qu'il y ait forcément de réunion commune.

A noter que les 14 fiches « Usage » créées en 2015 par le réseau des CRIGEs figurent sur le site de l'Afigéo.

**4. Point d'information IGN sur le recueil de besoins concernant le GEOPORTAIL4 pour lequel l'IGN va solliciter les IDG régionales, voire départementales, courant de l'année 2016.**

**Par Perrine Rouffiac (IGN)**

Dans un contexte institutionnel en forte évolution et à l'approche de la fin du marché de réalisation, hébergement, exploitation et maintenance du Géoportail 3, l'IGN réfléchit activement au « Géoportail 4 » et souhaiterait associer l'ensemble de ses utilisateurs : collectivités locales, organismes publics, ministères, services de l'État, entreprises privées, éditeurs,... et grand public à sa démarche. Une étude de recueil de besoin a été confiée à IGN Conseil afin d'**identifier les attentes des utilisateurs vis-à-vis du Géoportail**, l'objectif étant d'apporter des améliorations pertinentes au Géoportail. Le recueil des besoins se fera sous forme d'ateliers avec les différents utilisateurs. Ces ateliers se dérouleront en janvier, février et mars 2016. Une synthèse des besoins sera rédigée et sera présentée aux participants de cette étude au second semestre 2016.